

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

PREMIÈRE SÉLECTION PROVINCIALE JO6 ET JO7 – ZONE 2



CLUB GYMNAMIC

SITE DE COMPÉTITION

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'AUBIER
1020 CHEMIN DU SAULT
LÉVIS, Qc.
G6W 5M6

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	Gymnastique Québec 4545 avenue Pierre de Coubertin MTL, QC, H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Site Web : www.gymqc.ca <i>Personne contact</i> : Marylène Turp (mturp@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	Gymnamic <i>Courriel</i> : info@gymnamic.org <i>Directeur de la compétition</i> : Michel Lefebvre
DATE	8-9 février 2020
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	Hôtel Sépia Québec 3135, Chemin Saint-Louis Québec (Qc) G1W 1R9 https://www.hotelsepia.ca/fr/
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	Hôtel et Suites Normandin Lévis 535, Rue de Bernières, Lévis, Qc G7A 1C9 https://www.hotelnormandin.com/hotel-suites-normandin-levis/
SITE DE COMPÉTITION	École secondaire de L'Aubier 1020 chemin du Sault Lévis, Qc. G6W 5M6
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DATE LIMITE : 7 FÉVRIER 2020	<p>Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE

- **Date limite d'inscription** : 10 janvier 2020
- **Date production de l'horaire** : 24 janvier 2020
- **Frais d'inscription**: 97,00 \$
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (Payable à GYMQC) : 50 \$ / Athlète jusqu'à concurrence de 250 \$
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (payable à GYMQC) : 100 \$ / athlète jusqu'à concurrence de 500 \$
- **Frais d'admission pour les spectateurs**

Compétition de sélection (GAF)

AUCUN

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
 1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 2. Choisissez l'événement, la zone et le club.
 3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 4. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 6. Cliquez sur "envoyer inscription"
 7. Lire la procédure et condition
 8. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 9. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca)
2. Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé **GYMNAMIC** et doit être retourné à l'adresse suivante :

Club Gymnamic
C.P. 45022, Lévis
Qc. J4B 1Z6
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

MUSIQUE (GAF)

Toutes les musiques ont déjà été reçues au bureau de GYMQC avec les affiliations de chaque club.

Dans le cas où une gymnaste modifiait sa musique, les clubs devront envoyer la musique modifiée, par courriel à cturp@gymqc.ca à la date limite d'inscription. La musique devra avoir le même libellée que lors du premier envoi avec les affiliations.

COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS

Des collations et breuvages seront disponibles aux entraîneurs pendant la compétition.

ACCRÉDITATION

Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.

PHYSIOTHÉRAPIE

Physiothérapie PCN sera présente sur le plateau de compétition.

REMISE PROTOCOLAIRE

La remise se fera à l'**agora** de l'école.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Stationnement gratuit

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook - Instagram Gymnamic